

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société Immobilière MCR S.A. en liquidation, Crans-Chermignon
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 28.10.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **23.12.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Société Immobilière MCR S.A., c/o M. Paul-Albert Romailier, Régie Antille S.A., rue Rainer-Maria-Rilke 4, 3960 Sierre
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745, al. 3 CO.

Etude de Me Daniel Mudry, notaire
3963 Crans-sur-Sierre

(00739060)